



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

ÉDITION N°75 MARS 2021

CAMP DE JOUR 2021 Sainte-Cécile-de-Milton



INSCRIPTION EN LIGNE

www.miltonqc.ca (bouton « Inscription aux loisirs/camp de jour »)

Période d'inscription: du 13 avril au 24 mai 2021

PLACES LIMITÉES!

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE SITE WEB

www.miltonqc.ca/services-aux-citoyens/loisirs-et-culture/camp-de-jour/

Pour l'instant, les mesures sanitaires COVID-19 au camp de jour 2021 sont les mêmes que l'an dernier. Nous informerons tous les parents des enfants inscrits des changements et de l'évolution des recommandations d'ici le début du camp de jour.

Les activités sont actuellement prévues directement au camp de jour.

Informations : 450-378-1942 poste 126 ou
vicommunautaire@miltonqc.ca



PARC DE PLANCHE À ROULETTES



Une rencontre ZOOM avec des citoyens de tous les âges et des membres du conseil a eu lieu au début de mars 2021 pour aider à l'élaboration d'un futur parc de planche à roulettes à Sainte-Cécile-de-Milton. De bonnes idées sur le concept, sur le lieu, sur les matériaux et sur les modules ont été partagées. Nous remercions les participants au sondage et à la rencontre citoyenne pour ce projet qui fait suite à une demande de jeunes adolescents. Ce projet est une priorité pour le conseil pour l'année 2021. Nous vous tiendrons au courant pour la suite des choses!



MOT ^{du} MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Enfin, nous y voilà! Le printemps est à nos portes et espérons qu'avec le départ de la neige, il y aura le départ de la COVID-19! Nous le souhaitons tous qu'en mai nous puissions vivre dans un contexte qui s'approche de ce que nous connaissions avant cette pandémie.

Au bénéfice de l'ensemble de notre communauté, je tiens à vous rappeler que même si nous sommes des Montréalais et que la Montérégie est demeurée en zone rouge, Sainte-Cécile-de-Milton fait partie de l'Estrie au niveau de la santé. Donc, la Municipalité est bel et bien en zone orange! Ce qui vient avec un certain relâchement des mesures restrictives prévu en zone rouge.

Par contre, contrairement à ce que l'on retrouvait à l'automne comme directives en zone orange avant le passage en zone rouge, ce retour n'entraîne pas les mêmes règles. Donc, avant de faire certaines activités ou rassemblements, je vous invite à consulter le site de la santé publique qui spécifie ce qui peut ou ne peut être fait depuis notre passage en zone orange, le 8 mars dernier. (www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/systeme-alertes-regionales-et-intervention-graduelle/palier-3-alerte-zone-orange/)

Vous aurez peut-être remarqué que jeudi 11 mars, nos drapeaux étaient en berne. Tout le milieu municipal s'est uni à la suite du message du Premier Ministre, de reconnaître ceux qui ont été au front et qui le sont encore, pour ceux qui luttent contre cette pandémie, mais aussi pour tous ceux qui malheureusement ont perdu la vie au courant de la dernière année. Nous devons collectivement avoir ce devoir de mémoire pour les proches de ces victimes de ce terrible fléau. Nos pensées sont avec eux.

Dans un autre ordre d'idée, le 8 mars était la journée internationale des droits de la femme. Je trouvais important de le souligner et de souligner l'apport que les femmes, de toutes générations, ont eu dans nos communautés et particulièrement dans la nôtre. Merci à vous toutes pour votre engagement, votre dévouement et ce à tout égard de ce que vous faites ou avez fait au cours de votre vie. Cette journée vous était dédiée et vous le méritez bien, MERCI!

Vous êtes notre raison d'être

Paul Sarrazin

INFOS- CITOYENS

FÉLICITATION!

Nous souhaitons féliciter tous les finissants au Baccalauréat, à la Maîtrise et au Doctorat de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton!

Plusieurs nous ont contacté pour souligner particulièrement le travail, la persévérance et l'accomplissement de **Mme Mélanie Meunier**.

Elle terminera ses études universitaires en Éducation préscolaire et primaire le 26 mars prochain. Bravo!



À LA RECHERCHE DES FINISSANTS AU COLLÉGIAL!

Nous sommes maintenant à la recherche des finissants au niveau collégial pour l'année 2021. Nous vous invitons à envoyer les noms, programme d'études, établissement et une photo à vielcommunautaire@miltonqc.ca

BIENVENUE!

Nous souhaitons la bienvenue à **Francis Pelletier**, au poste d'adjoint à la direction générale et à la comptabilité, à la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton. Nous en profitons pour dire merci et souhaiter bonne chance à M. Pierre-Richard Côté, pour ses projets futurs.



La vaccination contre la COVID-19 **est en cours** pour les groupes prioritaires.

Suivez la séquence de vaccination prévue en **Estrie** et prenez votre rendez-vous en ligne.

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire en ligne ou si vous éprouvez des difficultés, demandez à un proche ou appelez au 1 877 644-4545.

ORDRE du JOUR

Séance ordinaire du 8 mars 2021
tenue au Centre communautaire, à Huis clos, sur Facebook en direct
130, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton à 19h30

Présences : 7 Absence: 0

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Adoption de l'ouverture de la séance ordinaire du 8 mars 2021
- 1.2 Modification (s) à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021

2. Administration / Ressources humaines / Juridique / Cour municipale

- 2.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses de février 2021 et dépôt du rapport mensuel de délégation 538-2015
- 2.2 Approbation des comptes à payer
- 2.3 Autorisation d'achat de gré à gré et d'installation de mâts et d'oriflammes pour une placette SCM-2021-06 chez Tecnima VL inc.
- 2.4 Adoption et dispense de lecture du règlement 617-2021 abrogeant le règlement 613-2020 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2021 et les conditions de perception
- 2.5 Autorisation de signature et délégation de personnes à titre de membres d'un comité – Entente intermunicipale relative à la réalisation d'une étude quant au diagnostic évaluant les capacités et les opportunités de mise en commun des équipements, infrastructures et services en matière de loisirs
- 2.6 Autorisation de paiement final à Eurovia Québec construction inc – SCM-2019-01 –Resurfaçage chemin Dale
- 2.7 Demande d'autorisation pour l'implantation du 3-1-1 cellulaire à Saint-Valérien-de-Milton
- 2.8 Autorisation selon les modes de financement pour les travaux de pavage (SCM-2020-49), ponceaux (SCM-2020-51) et l'étude pour le lien cyclable Granby – Sainte-Cécile-de-Milton (SCM-2021-05)
- 2.9 Fin de probation de M. Louis Ménard au poste de préposé aux travaux publics
- 2.10 Modification de la résolution 2021-02-040 – Autorisation de vente à M. Serge Langelier et M. Sébastien Couillard Langelier du lot 6 344 229 du cadastre du Québec
- 2.11 Modification de la résolution 2021-02-041 – Autorisation de vente à M. Éric Croteau et Mme Ginette Prieur du lot 6 344 224 du cadastre du Québec
- 2.12 Autorisation de paiement – Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) – renouvellement des assurances
- 2.13 Autorisation d'embauche du directeur général adjoint, administration et finances et autorisation de signature de contrat

- 2.14 Adjudication du contrat SCM-2021-09 de gré à gré à Mme Claire Raymond pour la rédaction d'une demande de financement au Fonds des legs

3. Travaux publics / Chemins-routes / Bâtiments-terrains

- 3.1 Autorisation d'achat de gré à gré d'un système à colasse chaude
- 3.2 Autorisation d'achat de gré à gré de 4 panneaux de la campagne de sensibilisation de la sécurité routière du MTQ / UPA
- 3.3 Adjudication du contrat SCM-2020-13 – Entretien gazon & pelouse terrains municipaux (2021-2022 et 2023 en option)

4. Urbanisme / Environnement / Hygiène du milieu

- 4.1 Rapport des permis émis durant le mois de février 2021
- 4.2 Adoption et dispense de lecture du règlement 616-2020 amendant le règlement de zonage 560-2017 visant à modifier les dispositions relatives à la production et la transformation du cannabis et à autoriser l'usage de la classe I4 relatif à la production et la transformation du cannabis dans la zone ICL-2
- 4.3 Demande d'autorisation à la CPTAQ – M. Alain Beaugard – lots no. 3 556 751 et 3 557 098, pour un échange de terrains et une utilisation à une fin autre que l'agriculture
- 4.4 Demande d'autorisation à la CPTAQ- M. Jacques Fontaine – lot no. 3 557 077, pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture
- 4.5 Demande d'autorisation CPTAQ – Lacoste paysagiste inc. lots 3 556 762 et 3 882 391, pour renouveler le permis d'enlèvement de sol arable

5. Service communautaire / Culturel / Loisirs / Communication

- 5.1 Mise à jour du programme des couches lavables – réutilisables
- 5.2 Rénovation cuisine Centre communautaire

6. Période de questions

7. Levée de la séance

M. Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier



Votre service incendie vous informe concernant les différentes actions qui engendrent des risques d'incendie à l'arrivée de la période estivale :

Faire brûler le gazon sec, cette pratique, qui découle d'un mythe que le gazon verdit plus rapidement est totalement fausse :

- * Le gazon pousse au même rythme. Déchaumer le gazon à l'aide de râteaux ou bien d'une déchaumeuse aura le même résultat sans toutefois risquer une propagation rapide et incontrôlée d'un incendie.

Brûler les branches, les feuilles mortes et le gazon que vous avez déchaumé, sans permis de brûlage :

- * En obtenant un permis de brûlage sans frais, cela permet dans l'éventualité qu'une interdiction de feu à ciel ouvert soit émise par la SOPFEU de vous contacter directement afin de suspendre le permis et par ce fait même vous éviter des soucis dans l'éventualité où vous perdriez le contrôle de votre brûlage. De plus, la municipalité pourrait vous informer immédiatement de toute interdiction ou de mesure à prendre avant même que vous allumiez votre feu. Certains secteurs de votre municipalité ne permettent pas un brûlage à ciel ouvert sans foyer extérieur conforme. Informez-vous!

Mettre au rebut des résidus domestiques dangereux :

- * Certains produits ne peuvent être mélangés, car il risquerait d'émettre des gaz nocifs ou créer un incendie. Les seules façons sécuritaires de se départir de ces produits dangereux sont de les déposer dans des dépôts prévus à cette fin ou à un écocentre.

En vous souhaitant un printemps agréable et sécuritaire!

Avez-vous changé vos piles dans vos avertisseurs ?



Malheureusement, encore trop de gens négligent ce petit appareil qui peut sauver, vous et votre famille.

Pour toutes autres informations contactez le préventionniste M. Stéphane Dufresne, directeur du service incendie au 450-372-6875 poste 264.

Échec au crime est composé de bénévoles actifs et dédiés au bien-être de leur communauté. Ils proposent une méthode aux forces policières pour recevoir de l'information du public dans leurs efforts de prévention du crime. Ces efforts se traduisent par des arrestations de criminels, en saisies de biens volés et en saisies de drogues. Toutes nos communautés en bénéficient.



1 800 711-1800

Écocentres

retour à l'horaire d'été dès le 1^{er} avril

Granby 1080, rue André-Liné	Waterloo 6550, rue Foster
Lundi au samedi 8 h à 17 h	Mercredi au samedi 8 h à 17 h
Espace du réemploi Jeudi au samedi 8 h à 16 h	Espace du réemploi Fermé en raison de la COVID-19



N'oubliez pas de trier vos matières par catégories avant de vous déplacer! Pour connaître les matières acceptées aux écocentres, visitez le GENEJETER.COM/.

Prochaine collecte des gros rebus : 19 mai 2021

ABRIS TEMPORAIRES

Saviez-vous que la date limite pour démanteler les abris temporaires est le 15 avril 2021 ?

En vertu du règlement de zonage, les propriétaires doivent retirer les abris temporaires, communément appelé TEMPOS, dès le 15 avril de chaque année. L'année dernière, de nombreuses visites sur le territoire ont permis de constater que certains propriétaires ne respectaient pas ce délai et une lettre leur a été adressée pour s'assurer du respect du règlement. Encore cette année, la Municipalité entend faire respecter ce délai.

Nous demandons votre collaboration afin de retirer les tempos, incluant la toile et la structure métallique, d'ici le 15 avril 2021.



INSCRIPTION BASEBALL ET SOCCER 2021



BASEBALL

Il est prévu d'avoir du baseball novice et atome à Ste-Cécile-de-Milton à l'été 2021. Vous aurez plus de détails sur la période d'inscription dans le bulletin Notre Actualité d'avril. Surveillez nos plateformes d'informations!

Nous sommes à la recherche de deux entraîneurs bénévoles. Si cela vous intéresse, communiquez avec Isabelle Martin à viemcommunautaire@miltonqc.ca



SOCCER

Le soccer se déroulera avec les loisirs de la municipalité de Roxton Pond.

Inscription en ligne jusqu'au 26 mars 2021 : www.roxtonpond.ca/loisirs

Tarif : 50\$ / enfant pour la saison et 25\$ pour le chandail (pour ceux qui ne l'ont pas)

Horaire : Variable de juin à la mi-août, un à deux soirs par semaine. Pratiques et parties locales.

Nous sommes à la recherche de d'entraîneurs bénévoles. Si cela vous intéresse, SVP contactez Martine Deschênes mdeschenes@roxtonpond.ca

ACTIVITÉS LIBRES! Le beau temps est à nos portes. Nous vous invitons à en profiter tout en respectant les règles sanitaires du moment.

- **Parc des générations (Parcours vitalité, modules de jeux, etc.).** Nous vous invitons à respecter les clôtures et être prudents près des futurs jeux d'eau. Les derniers travaux recommenceront dès que ce sera possible!
- **Quartiers actifs (marche, vélo, course à pied, etc.)** Les affiches seront mises en place dès que le beau temps le permettra.



INFORMATION CARTE LOISIRS GRANBY

Tous les citoyens de Sainte-Cécile-de-Milton qui désirent se procurer la **carte loisirs de Granby**, doivent se présenter à la réception de l'Hôtel de Ville de Sainte-Cécile-de-Milton, lors des heures d'ouverture, pour avoir un certificat d'admissibilité.

- ♦ **Moins de 18 ans ainsi que 55 ans et plus : 10\$ + taxes**
- ♦ **18 à 54 ans : 25\$ + taxes**

Cette carte vous donne droit à participer aux activités de loisirs de Granby (bibliothèque, piscine, et autres) au même prix que les citoyens de Granby. Elle est valide pour 2 ans.

INFOS COMMUNAUTAIRE

BIBLIOTHÈQUE PLEIN AIR

La bibliothèque en plein air sera de retour dès que le beau temps reviendra.

Si vous aviez oublié de remettre des livres à l'automne, nous vous invitons à venir les remettre dès que possible à la réception de l'Hôtel de Ville durant les heures d'ouverture. Si cela est impossible pour vous, vous pouvez nous contacter à 450-378-1942 ou attendre l'ouverture de la bibliothèque.



DON DE VÊTEMENTS

ENTRAIDE DIABÉTIQUE DU QUÉBEC

Vous faites un grand ménage de printemps et vous avez beaucoup de vêtements et d'objets à donner. Vous pouvez toujours contacter Entraide Diabétique pour une collecte à la maison en composant : **1-888-694-9998**



Célébrations 175e Ste-Cécile-de-Milton

Nous vous assurons que nous tenons compte de la situation sanitaire actuelle pour la tenue de nos événements et activités. C'est pourquoi il pourrait y avoir des changements au calendrier prévu ou pour la forme (rencontre par Zoom, avec inscription, par bulle, etc.) Nous vous invitons à nous suivre sur les différentes plates formes de communication de la Municipalité afin de vous assurer de la tenue des activités et des événements.

Capsule intemporelle : Merci aux citoyens présents. De belles idées sont ressorties afin de faire participer toute la population durant l'année. Nous vous tiendrons au courant pour la suite des choses!

« Conférence Les Mystères du 3e Rang Ouest » REMIS À UNE DATE ULTÉRIEURE!

Merci à nos commanditaires!

Commanditaire DIAMANT :



Commanditaires OR :



Commanditaires ARGENT :

- TRANSPORT ET EXCAVATION BEN-BENNY INC. - AGRI-CLÉ - LIGNES MASKA

Commanditaires BRONZE :

- ENTREPRISE SEBEM INC. - ÉQUIPEMENTS PONTBRIAND
- J.C. OSTROWSKI SPÉCIALISTE EN AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR INC. - BOUTIQUE WANDERLUST-LA VIE À L'ÉTAT PUR
- ASPHALTE BERNIER INC.

Commanditaires COLLABORATEURS :

- USINAGE DENIS PION INC. - POMPAGE DE BÉTON DL INC. - TRANS-EAU INC. - ATELIER JL TECH - FERME JOHEL

PARTENAIRES

Mme Andréanne Larouche, députée de Shefford; M. André Lamontagne, député de Johnson
Sunil Nagrani, NagraNimage pour le visuel du 175e; Mme Nathalie Roy, graphiste chez L'Heureux&Roy, pour le calendrier

Des capsules historiques réalisées par M. Gérard Gévry sont disponibles sur notre Site Web
www.miltonqc.ca/celebrations-175e/

Nouveau crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations septiques résidentielles

En 2017, le gouvernement du Québec a mis en place ce crédit d'impôt, qui est en vigueur pour 5 ans (de 2017 à 2022), visant à appuyer financièrement les propriétaires qui doivent entreprendre des travaux de réfection de leurs installations septiques.

Montant admissible

L'aide financière accordée par ce crédit d'impôt, qui pourra atteindre 5 500 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie, excédant 2 500 \$, des dépenses admissibles payées par un particulier pour faire exécuter des travaux reconnus de mise aux normes des installations d'assainissement des eaux usées de sa résidence principale ou de son chalet.

Période admissible

Le crédit pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles pourra être demandé pour les travaux réalisés en vertu d'une entente conclue après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} avril 2022.

Païement des dépenses admissibles

Pour l'année d'imposition 2017, les dépenses admissibles devront avoir été payées après le 31 mars 2017 et avant le 1^{er} janvier 2018.

Pour chacune des années d'imposition de 2018 à 2022 inclusive-ment, les dépenses devront avoir été payées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre inclusivement.

Travaux admissibles

Les travaux reconnus pour l'application du crédit d'impôt porteront sur la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères desservant une habitation admissible.

Les travaux reconnus comprendront également les travaux qui seront nécessaires à la remise en état des lieux.

Pour être reconnus, les travaux devront être réalisés dans le respect des règles prévues par la législation et la réglementation québécoises, dont le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, et par la réglementation municipale applicable.

Condition de qualification de l'entrepreneur et attestation des travaux

La réalisation des travaux doit être confiée à un entrepreneur ayant un établissement au Québec, autre que le propriétaire de la résidence ou son conjoint. L'entrepreneur devra être titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec et détenir le cautionnement de cette licence, au moment de la réalisation de ces travaux.

Condition de qualification de l'entrepreneur et attestation des travaux

La réalisation des travaux doit être confiée à un entrepreneur ayant un établissement au Québec, autre que le propriétaire de la résidence ou son conjoint. L'entrepreneur devra être titulaire d'une licence de la Régie du bâtiment du Québec et détenir le cautionnement de cette licence, au moment de la réalisation de ces travaux.

De plus, Revenu Québec exige que le formulaire **Attestation de conformité de biens aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles** soit rempli par l'entrepreneur, afin que le propriétaire de la résidence ayant fait réaliser des travaux admissibles puisse réclamer le crédit d'impôt.

Pour plus d'information, veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/citoyens/credits-dimpot/credit-dimpot-pour-mise-aux-normes-dinstallations-dassainissement-des-eaux-usees-residentielles/>

Analysez l'eau de votre puit

Tout propriétaire d'un puits dont l'eau est destinée à la consommation humaine a la responsabilité de s'assurer de sa qualité dans le but de préserver sa santé et celles de ses proches. L'eau provenant d'un puits doit respecter les normes prescrites du Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.40), qui stipule à l'article 3 que le propriétaire doit fournir une eau potable à sa famille et à ses visiteurs.

Le ministère de l'Environnement recommande de faire réaliser l'analyse de votre eau par un laboratoire accrédité :

- ◆ Au moins deux fois par année pour les paramètres microbiologiques (bactérie E. coli, coliformes totaux...etc.), soit au printemps et à l'automne;
- ◆ Au moins une fois pendant la période d'utilisation d'un puits pour les paramètres physico-chimiques (présence de métaux et dureté de l'eau).

Pour plus d'information ainsi que la liste des laboratoires accrédités, veuillez consulter le lien ci-dessous :

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm>

OFFRES D'EMPLOIS

Chef d'équipe, animateur, aide-animateur—Camp de jour. Date limite d'application : 25 mars 2021

Adjoint administratif et greffier adjoint
Date limite d'application : 31 mars 2021

Préposé entretien de terrain
Date limite d'application : 1er avril 2021

Agent d'application de règlements municipaux
Date limite d'application : 1er avril 2021

Pour informations : www.miltonqc.ca/emplois-et-benevolat
ou contactez : mun@miltonqc.ca



AVRIL 2021

INFOS-MRC

Les cabanes à sucre s'invitent à la maison!

Ce n'est pas parce que les salles à manger sont fermées cette année que vous ne pouvez pas vous régaler avec un traditionnel repas de cabane! Plusieurs érablières de la région offrent leurs repas pour emporter. Soutenez-les et contribuez à créer une nouvelle tradition!

Information : Haltesgourmandes.ca



Marché public spécial Pâques!

Samedi et dimanche 27 et 28 mars, 9 h à 16 h

Centre Notre-Dame : 280, rue Principale, Granby

Venez faire le plein de produit frais pour le congé Pascal! Une vingtaine d'exposants seront sur place pour vous offrir viandes et charcuteries, vins et cidres, fromages fins, pâtisseries et bien sûr... chocolats!

Information : Marchepublicgranby.ca

Les Rendez-vous Gêné de jeter prise 2!

L'an dernier, l'annonce de cet événement axé sur la consommation responsable et la démarche zéro déchet avait malheureusement coïncidé avec le début de la pandémie de COVID-19.

Après une année de réflexion, la MRC de La Haute-Yamaska est heureuse de vous annoncer le retour de cet événement dans une nouvelle formule virtuelle. La programmation sera dévoilée au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût!

INFOS-CITOYENS

VACCIN COVID19

Une nouvelle phase de la vaccination s'amorce en Estrie et représente une étape de plus dans cette lutte contre la COVID-19. Un rappel également que la pandémie n'est pas derrière nous et qu'il est important de continuer de respecter les mesures sanitaires en tout temps comme la distanciation physique de deux mètres, le lavage des mains et le port du masque de procédure ou du couvre-visage. [Consulter les groupes prioritaires ciblés pour la vaccination](#). Rappel pour la prise de rendez-vous :

Par Internet : Quebec.ca/vaccinCOVID

Par téléphone : 1 877 644-4545

NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT VERS LE CENTRE DE VACCINATION À GRANBY

La MRC de La Haute-Yamaska annonce que le service de transport collectif offre désormais le transport vers le centre de vaccination à Granby, à l'Hôtel Castel.

Le service de transport vers le centre de vaccination est offert durant les heures d'opération habituelles et assujéti aux tarifs en vigueur.

Il est obligatoire de réserver son transport par téléphone au 450 539-4515. La réservation doit être faite au plus tard à 14 h la veille du déplacement ou le vendredi si le déplacement est désiré le lundi.

Pour obtenir les tarifs en vigueur ainsi que les heures d'opération, consultez le site Web de la MRC à Haute-yamaska.ca, à la page Transport collectif.

4		JOYEUSES PÂQUES!
5		BUREAU MUNICIPAL FERMÉ
SORTEZ MARCHER, COURIR, JOUER AU PARC!		
7		Collecte d'ordures ménagères
12	19h30	Séance mensuelle publique HUIS CLOS Centre communautaire
13	Début des inscriptions en ligne CAMP DE JOUR www.miltonqc.ca	
14		Collecte des matières recyclables
21		Collecte d'ordures ménagères
28		Collecte des matières recyclables et matières organiques

SURVEILLEZ L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN PLEIN AIR!

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL HUIS CLOS

Lundi 12 avril 2020 à 19h30

Sainte-Cécile-de-Milton **En direct sur facebook**

Maire Paul Sarrazin 450-378-1942 450 777-6717 maire@miltonqc.ca	Conseillers et conseillères Claude Lussier 450 405-3171 Sylvain Goyette 450 777-1346 Sylvain Roy 450 378-6909	Jacqueline L. Meunier 450 378-6809 Johanna Fehlmann 450 777-5629 Ginette Prieur 450 372-6517
Directeur général	Yves Tanguay direction@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 122
Comptabilité, Directeur général adjoint	Francis Pelletier comptabilite@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 123
Loisirs, vie communautaire, communications	Isabelle Martin viecommunautaire@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 126
Urbanisme	Sofiane Fiala urbanisme@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 132
Travaux publics	Luc Ménard travauxpublics@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 133
Soutien direction et réception	France Tremblay soutienmun@miltonqc.ca et mun@miltonqc.ca	450-378-1942 poste 127

JOYEUSES PÂQUES!